



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 novembre 2023

Salon des Maires et des Collectivités Locales 2023

COMMENT ACCÉLÉRER LA MISE EN PLACE DE SOLUTIONS DE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS ?

Retour sur la table ronde organisée par le groupe SPHERE, le 21 novembre au SMCL 2023

[Retrouvez la captation vidéo de la table ronde ici](#)

À l'approche de l'échéance réglementaire du 1^{er} janvier 2024 imposant le tri à la source des biodéchets en France, le groupe SPHERE a organisé une table ronde **sur une question particulièrement cruciale et actuelle : la mise en place de solutions de tri à la source des biodéchets.**

Animée par Matthieu Combe, fondateur et directeur de Natura Sciences, cette rencontre a réuni : **Arnaud Leroy**, Directeur du développement durable du groupe SPHERE, **Stephan Martinez**, Président-Fondateur de Moulinot et **Simon Policante**, Directeur réduction et valorisation des déchets de la Communauté Urbaine de Dunkerque. **De riches échanges ont permis d'apporter des éléments de réponse et des exemples concrets sur la mise en œuvre de solutions innovantes et efficaces pour le tri à la source des biodéchets et leur valorisation.**

Une innovation pionnière à Dunkerque

Simon Policante (Ville de Dunkerque) a présenté une solution innovante inspirée des modèles norvégiens. Basé sur l'intelligence artificielle et l'utilisation de robots issus de l'industrie automobile, ce système permet d'identifier et trier les sacs de déchets en fonction de leur forme et de leur couleur (un sac vert pour les biodéchets, un sac jaune pour le recyclage et un sac noir pour le reste).

La ville de Dunkerque a ainsi anticipé la réglementation d'un an, en proposant une méthode de collecte novatrice mêlant technologie et sensibilisation active des citoyens, et démontrant l'importance d'une communication efficace et d'innovations adaptées au contexte local.

« Nous voulions un modèle plus résilient et plus adapté aux possibles évolutions réglementaires mais également très facile pour les habitants. Plus le message est simple, plus l'adhésion est forte. Nous avons fait énormément de communication de proximité avec plus de 40 ambassadeurs qui ont sillonné le territoire pendant plus d'un an, pour faire de la pédagogie auprès des habitants. Aujourd'hui, 100% de la population de la Communauté Urbaine de Dunkerque est couverte par une solution de collecte de ses biodéchets. De 150 à 200 tonnes de biodéchets sont collectés chaque mois. » explique Simon Policante.

Préparer une matière première secondaire de qualité en vue de sa méthanisation, tout en sensibilisant et formant les partenaires à un tri efficace

Pour Stephan Martinez (Moulinot), il est essentiel de préparer le retour au sol des biodéchets. Cela passe par la création d'une matière première secondaire avec un minimum d'impuretés, en éliminant environ 4% à 5% du tonnage d'erreurs de tri, d'emballages et de sacs, pour atteindre moins de 0,3% d'inertes. Il faut donc travailler sur la qualité du tri en accompagnement au maximum les restaurateurs notamment via des formations et des outils adaptés.

« Nous souhaitons travailler davantage sur le compostage des biodéchets en les mélangeant avec des déchets verts comme cela se fait en Italie. Il suffira de cribler, c'est-à-dire de sortir toutes les erreurs de tri des matières non compostables. Cela aurait le mérite de composter le sac compostable. » indique Stephan Martinez.

Les sacs biosourcés compostables pour un tri et une collecte efficace

Arnaud Leroy (SPHERE), a mis en lumière l'importance d'apporter des solutions simples aux collectivités. Les sacs de pré-collecte biosourcés compostables sont une des solutions qui permettent d'obtenir une meilleure qualité de tri et de volume pour la valorisation par compostage industriel et méthanisation. Les biodéchets représentent un gisement de matière qui permettra d'amender les sols avec des produits organiques de bonne qualité ; et de développer des moyens de transport au biogaz réduisant les émissions de carbone.

« La Chaire CoPack d'AgroParisTech est en train de mener une étude scientifique qui a pour objectif de tester la biodégradation de matériaux biosourcés compostables destinés au marché de l'emballage alimentaire. Les premiers résultats sont très positifs et mettent en évidence que, l'addition des emballages biosourcés compostables certifiés a un effet positif sur le rendement du compostage ; et ne génère pas d'écotoxicité pour les végétaux et les vers de terre. Ces premiers résultats tendent à démontrer également le caractère non persistant des microfragments compostables résiduels possiblement encore présents en fin de processus de compostage. » précise Arnaud Leroy.

A propos de SPHERE

Fondé en 1976, SPHERE est un groupe familial français, leader européen des emballages ménagers, spécialiste des emballages professionnels alimentaires et non alimentaires et un des principaux producteurs mondiaux de matériaux biosourcés compostables pour films et sacs. Avec 15 sites de production en Europe, dont 7 situés en France, SPHERE a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 832 millions d'euros et emploie plus de 1 600 collaborateurs.

Contact presse Direction de la communication groupe SPHERE

Marielle CAYRON-HIS - m.cayron@sphere.eu - P. +33 6 88 06 62 61

Contact presse agence RP Conviction[s]

Esther Joubert – ejoubert@convictions.fr - P. +33 6 75 33 16 25